

PAR COURRIEL

Québec, le 4 mars 2025

Objet : Demande d'accès n° 2025-01-042 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 janvier dernier, concernant les données du Registre des épandages de pesticides, afin d'identifier les entreprises ayant effectué des épandages sur le territoire de Terrebonne en 2024. Aux informations suivantes :

- La liste des entreprises ayant déclaré des épandages de pesticides sur le territoire de Terrebonne en 2024.
- Le type de pesticides appliqués par entreprises, conformément aux informations consignées dans le registre officiel.

Après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande. En effet, le ministère ne reçoit pas les registres d'épandage des entreprises de manière systématique, mais seulement sur demande et au besoin.

Par ailleurs, nous vous informons que certains renseignements relèvent davantage de votre Ville de Terrebonne. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

Ville de TERREBONNE
Me Jean-François Milot
Greffier et Directeur des affaires juridiques
775, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (QC) J6W 1B5
Tél. : 450 471-8265 #1122
Télec. : 450 471-4482
acces.information@ville.terrebonne.qc.ca

Direction principale des renseignements, de l'accès à l'information,
de l'éthique et des plaintes

Également, en vertu de l'article 13 de la Loi, les renseignements permettant de répondre à certains points de votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

[Registres publics - Loi sur les pesticides - Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#)

Et

[Les registres publics](#)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Rosanna Aquino, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel rosanna.aquino@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. (3)

c. c. Accès à l'information - Lanaudière : dr14acces@environnement.gouv.qc.ca